

très-illustre Ordre de *St. Patrice*, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre très-distingué de *St. Michel* et *St. George*, et Chevalier Commandeur de notre très-honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'*Ottawa*, en notre Puissance du *Canada*, ce dixième jour de novembre de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et seize, et de notre règne la quarantième,

Par ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.  
*Canada.*

L'honorable M. *Levin* a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant *Robert Le Moine*, écuier, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire énonçant que l'honorable *James D. Levin*, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De la compagnie des houillères et de chemin de fer de *Springhill* et *Parrsborough* (à responsabilité limitée), demandant un acte pour rectifier certains actes passés par la législature de la province de la *Nouvelle-Ecosse*, et pour autres objets.

De la compagnie du pont du Sud du *Canada*, demandant un acte pour prolonger le temps limité pour l'achèvement des travaux de la compagnie et la continuation de tous ses pouvoirs comme corporation, à l'exception de ce qui se rapporte à la construction d'un pont de chemin de fer sur le chenal principal de la rivière *Détroit*.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a informé la Chambre qu'il avait un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à la Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier comme suit :

*Dufferin*,

Le Gouverneur-Général transmet au Sénat certaine correspondance additionnelle au sujet de la construction du chemin de fer canadien du Pacifique.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,  
OTTAWA, 16 février 1877.

(Pour correspondance voir journal.)

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

L'honorable M. *Scott*, Secrétaire d'Etat, a présentée à la Chambre une réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, en date du 10 avril 1876, priant Son Excellence de faire déposer sur le bureau de cette Chambre :

1o. Copie de tout contrat, acte ou transaction intervenus entre le gouvernement de la Puissance du *Canada* ou quelques-uns de ses membres et le collège *McGill* (The Royal Institution for the advancement of learning), concernant un immeuble situé en la cité de *Montréal*, connu sous le nom de palais de cristal, et ci-devant possédé par la chambre des arts et manufactures et ensuite par le conseil des arts et manufactures de la province de *Québec*.